



[www.informations-publiques.fr/actu/cdad68](http://www.informations-publiques.fr/actu/cdad68)

Permanences gratuites de professionnels du droit dans le Haut-Rhin à compter du

**01/01/2020**

**Des avocats, huissiers et notaires vous reçoivent gratuitement** dans différents lieux d'accès au droit sur le territoire du Haut-Rhin.

Lieu	Intervenants	Horaires
<b>Tribunal Judiciaire de Colmar</b> Place du marché aux fruits 68000 Colmar 03.89.20.56.00 <i>Sans rendez-vous</i>	Avocats	Mardi 13h30 – 16h30 <i>(pendant les vacances)</i> Mercredi 14h – 16h Vendredi 14h - 16h
<b>Maison de la Justice et du Droit de Colmar</b> 11 rue de Rome 68000 Colmar 03.89.80.11.67 <i>Avec rendez-vous</i>	Avocats	Lundi 14h – 16h Mardi 14h – 17h <i>(hors vacances)</i> Jeudi 14h - 16h
	Huissiers	Les 1er et 3ème mardi du mois 14h - 15h
	Notaires	Un lundi par mois 14h30 - 16h30
<b>Tribunal de Proximité de Guebwiller</b> Place Saint-Léger 68500 Guebwiller 03.89.62.17.20 <i>Sans rendez-vous</i>	Avocats	Le deuxième lundi du mois 14h - 17h
<b>Mairie de Guebwiller</b> 73 rue de la République 68500 Guebwiller 03.89.76.80.61 <i>Sans rendez-vous</i>	Avocats	Le dernier vendredi du mois 14h - 16h
<b>Tribunal Judiciaire de Mulhouse</b> 21 avenue Robert Schuman 68100 Mulhouse 03.89.36.25.00 <i>Sans rendez-vous</i>	Avocats	Mardi 14h – 16h Jeudi 10h - 12h
<b>Maison de la Justice et du Droit de Mulhouse</b> 14 rue du 6ème Régiment de Tirailleurs Marocains 68100 Mulhouse 03.89.36.80.30 <i>Avec rendez-vous</i>	Avocats	Lundi, Mardi et Jeudi 14h - 16h
	Huissiers	Deux lundis par mois 14h - 15h30
	Notaires	Deux jeudis par mois 14h - 17h
<b>Tribunal de Proximité de Sélestat</b> 17 allée de la 1ère Armée 67600 Sélestat 03.88.57.40.50 <i>Sans rendez-vous</i>	Avocats	Le premier mercredi du mois 8h30 - 11h30
<b>Maison de la citoyenneté de Sélestat</b> 5 rue de l'hôpital 67600 Sélestat 03.88.82.98.97 <i>Avec rendez-vous</i>	Avocats	Le premier samedi du mois 9h30-11h

Pour toute information complémentaire vous pouvez également contacter le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Haut-Rhin (CDAD 68) par e-mail : [cdad-haut-rhin@justice.fr](mailto:cdad-haut-rhin@justice.fr)